

# Mesures incitatives en espèces et en nature et mariage des enfants : données, éclairages et applications pratiques



## Sur la base des données probantes, l'OMS recommande fortement la mesure suivante :

Offrir des prestations en espèces et/ou en nature, conditionnées à la scolarisation, dans le cadre d'interventions de protection sociale pour les filles les plus vulnérables au mariage des enfants.



Pour consulter les données probantes et d'autres aspects à prendre en considération, voir notre numéro de [Pleins feux sur la recherche](#).



## Quel est le lien entre les mesures incitatives et le mariage des enfants ?

Les filles des ménages les plus pauvres courent le plus grand risque de mariage des enfants. La pauvreté limite les possibilités des filles et peut les pousser, ainsi que leur famille, à considérer le mariage comme un moyen d'améliorer leur situation économique. Les mesures incitatives comme les transferts monétaires conditionnels, les transferts monétaires sans condition et les transferts non financiers peuvent contribuer à mettre fin au mariage des enfants de différentes façons :



**Amélioration de la sécurité économique du ménage :** en facilitant la satisfaction des besoins essentiels, les transferts monétaires peuvent alléger la pression qui pousse les familles (ainsi que les filles) à vouloir céder la responsabilité du soutien économique des filles à un mari/partenaire.



**Promotion d'investissements dans l'éducation des filles :** la fréquentation scolaire est un facteur de protection contre le mariage des enfants. Les transferts monétaires, en réduisant le coût de l'éducation, encouragent les parents à maintenir leurs filles à l'école.



**Création de mesures dissuasives :** les transferts monétaires conditionnels au report du mariage peuvent réduire directement le risque de mariage des enfants.



## Quelles mesures incitatives contribuent à améliorer les résultats en matière de mariage des enfants ?

### 1. Adapter les programmes au contexte en s'appuyant sur une analyse de genre qui identifie et limite les risques :

- Mener une analyse de genre et des relations de pouvoir pour identifier le degré d'autonomie décisionnelle des filles, les facteurs sociaux et économiques du mariage des enfants et la direction du versement matrimonial dans le contexte local.
- Couvrir les zones où la prévalence du mariage des enfants est élevée et inclure les filles mariées, les filles ayant déjà été mariées et les filles les plus vulnérables (p. ex., les plus pauvres, celles touchées par un conflit ou une crise). Aider ces filles à poursuivre leurs propres objectifs et à accéder à des programmes de transferts monétaires et aux services (publics) existants.
- Tenir compte de la personne qui reçoit le transfert et des moyens de minimiser les risques de violence et de maltraitance. L'augmentation des actifs des mères pourrait être la méthode la plus efficace ; les transferts récurrents peuvent entraîner de meilleurs effets sur le mariage, la santé et le bien-être.
- Utiliser des interventions ciblées complémentaires pour éviter de favoriser le mariage des enfants lorsque la dot est une pratique courante.
- Réviser les critères d'obtention d'une aide humanitaire (p. ex., la taille de la famille, les épouses de moins de 18 ans) pour éliminer les risques qui pèsent sur les filles.

### 2. Combiner des transferts sans condition et des transferts assortis de conditions/suggestions liées à l'éducation :

- Imposer des conditions liées à la fréquentation scolaire uniquement lorsque des services adéquats existent déjà.
- Inclure des options pour des cours de rattrapage, l'enseignement informel et la formation professionnelle.
- Éviter les sanctions punitives en cas de non-conformité, surtout pour les ménages les plus pauvres.
- Surveiller les conditions en vue d'identifier les filles les plus vulnérables et de fournir un soutien ou des services supplémentaires.

### 3. Intégrer des mesures incitatives dans des interventions multisectorielles et multiniveaux, pour des changements pérennes à grande échelle :

- Ajouter des mesures incitatives aux composantes « éducation » et « promotion de l'égalité des genres » afin de changer les normes sous-jacentes et les processus décisionnels.
- Établir des partenariats intersectoriels et offrir des interventions et des services sociaux et économiques complémentaires (p. ex., des formations à l'intention des garçons et des hommes en tant que « qu'agents de changement », une gestion des cas de violence basée sur le genre ou des orientations financières).
- Inclure des objectifs spécifiques de réduction des taux de mariages d'enfants dans les programmes publics de protection sociale et de transferts monétaires et intégrer les transferts monétaires dans les stratégies nationales visant à mettre fin au mariage des enfants. Collecter et analyser des données sur le mariage des enfants et les facteurs connexes.
- Encourager la cohérence des politiques et les liens intersectoriels, en veillant à un leadership solide au niveau sous-national.
- Collaborer avec les acteur-riche-s au niveau communautaire/local, les organisations de défense des droits des femmes et les organisations dirigées par des femmes pour identifier et corriger les facteurs structurels liés à l'offre qui limitent les possibilités des filles. Collaborer avec les gouvernements, les organismes de l'ONU et les bailleurs dans tous les secteurs et à tous les niveaux.



## Outils pratiques :

- La [bibliothèque](#) du CALP Network et la [boîte à outils pour la qualité des programmes](#) concernant l'aide en espèces et en bons d'achat.
- Les [orientations](#) de l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire en matière d'aide en espèces et en bons d'achat.
- Les [directives détaillées](#) et le [mini-guide](#) sur une aide en espèces et en bons d'achat adaptée aux adolescent-e-s de Plan International.
- Les [orientations](#) de Save the Children sur la protection dans l'aide en espèces et en bons d'achat.
- Les [orientations](#) de l'UNHCR sur la protection de l'enfance dans les interventions d'assistance en espèces.
- L'[outil d'analyse des interventions](#) (l'éducation dans les situations d'urgence) et les [orientations ciblées](#) sur l'aide en espèces et en bons d'achat de l'UNICEF.



## Vos travaux portent sur l'autonomisation des filles et le mariage des enfants ?

Faites parvenir vos recherches au CRANK.



**FILLES, PAS EPOUSES**

Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants

